

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 04 MARS 2014

Présents : MM. BERNOS, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, FRECHOU, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, Mme CABELLO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, GUERY

<u>Pouvoirs :</u>	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOPE
	Yves TOURAINÉ	à	Bernard UTHURRY
	Robert BAREILLE	à	Dolores CABELLO
	Nicolas MALEIG	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Fabien REICHERT	à	Philippe GARROTE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Dominique QUEHEILLE
	Patrick MAILLET	à	Marie-Lyse GASTON
	Martine MIRANDE	à	Jean-Pierre TERUEL

<u>Suppléants :</u>	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET

Excusés : Anne-Marie BARRERE, André MINJUZAN, Patrick SEBAT, Gérard URRUSTOY, Gérard LEPRETRE, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO

REÇU

RAPPORT N° 140304-07-AID

16 14 MARS 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^{TE} MARIE

FONDS DE CONCOURS : EXAMEN DE LA 1^{ère} SESSION 2014

M. CARSUZAA précise que par délibérations des 30 juin et 12 octobre 2010, le Conseil Communautaire a précisé les conditions de mise en place du Fonds de Concours aux communes et notamment les conditions d'éligibilité, d'examen par le Bureau, les critères préférentiels et le financement.

Deux sessions de remise de dossiers sont prévues, au 15 janvier et au 15 juillet.

Pour la 1^{ère} session 2014, 3 dossiers ont été déposés pour les communes d'Escou, Verdets et Estos. Le calage de l'opération se ferait en relation avec les Services Techniques de la CCPO. Ils ont été a priori validés par le Bureau. Ces projets concernent :

COMMUNE	NATURE	MONTANT TRAVAUX HT	PART COMMUNALE	AIDE FDC
ESCOU	Travaux de construction de vestiaires au stade municipal	187 280.00	116 280.00	25 000.00
VERDETS	Accessibilité et mise aux normes de l'école	20 986.06	8 868.03	8 868.03
ESTOS	Travaux d'accessibilité et de sécurité incendie à la Mairie	138 100.00	72 480.00	25 000.00

Le montant total pour la 1^{ère} session 2014 est donc de 58 868.03 €.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

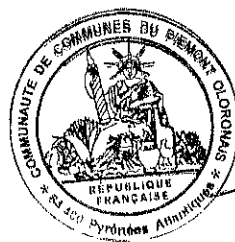
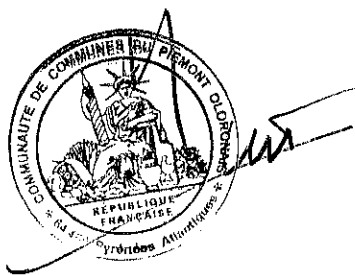
- **PREND** acte des projets de travaux des communes d'Escou, Verdets et Estos
- **ADOpte** les montages financiers
- **AUTORISE** Monsieur le Président à inscrire les crédits correspondants au fonds de concours au BP 2014

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 04 mars 2014

Suivent les signatures

Le Président

Affiché le 14.03.14



Jean-Etienne GAILLAT

[Handwritten signature]

REÇU

le 14 MARS 2014

SOUS PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE